

COUPE DE FRANCE



ORGANISER UNE ÉPREUVE AVEC LES MEILLEURS CYCLISTES FRANÇAIS AMATEURS



GAGNER EN NOTORIÉTÉ GRÂCE À LA CAUTION DU LABEL RÉFÉRENT « COUPE DE FRANCE ROUTE »



BÉNÉFICIER D'UNE COMMUNICATION IMPORTANTE DANS LA PRESSE RÉGIONALE ET SPÉCIALISÉE



EXPOSER VOTRE ÉPREUVE SUR LE TERRITOIRE NATIONAL



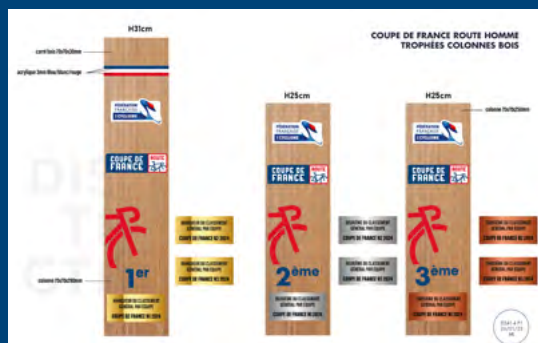
VALORISER L'ÉPREUVE SUR LES DIFFÉRENTS MÉDIAS DE LA FFC (SITE INTERNET, RÉSEAUX SOCIAUX, NEWSLETTER, MAGAZINE)



CRÉATION D'UN CLASSEMENT INDIVIDUEL DANS CHAQUE NIVEAU  
Participation de Wilds Cards (structures d'un niveau inférieur) et/ou d'équipes étrangères dans la limite de 4 équipes étrangères (avec ou sans accords frontaliers) et dans une limite de 30 structures participantes



BUDGET (aspect financier) - par rapport à une épreuve inscrite au calendrier, ORGANISER une manche de Coupe de France n'entraîne pas un cahier des charges financier plus important. La FFC (a.fourez@ffc.fr / j.pitavy@ffc.fr) est à votre disposition pour répondre aux interrogations.



## PRÉSENTATION

	N1	N2	N3	JUNIORS/U19
<b>Nombre moyen d'engagé(e)s</b> <i>Estimation en fonction d'équipes validées en début de saison</i>	120 à 140 Coureurs	90 à 120 Coureurs	130 à 150 Coureurs	90 à 120 coureurs (12 sélections régionales x 8 coureurs)
<b>Nombre d'épreuves</b>	5 à 7 épreuves en fonction des candidatures	4 à 5 épreuves en fonction des candidatures	3 à 4 épreuves en fonction des candidatures.	4 à 5 épreuves selon la proposition de répartitions des manches en page 3
<b>Droits complémentaires*</b>	2 300 € TTC* par manche	2 100 € TTC* par manche	1 900 € TTC* par manche	2 200 € TTC* par manche

\*Comprend notamment la prestation informatique (photo finish + transpondeurs) et les autres frais fédéraux (banderole, transport, déplacements)

Si des organisateurs souhaitent organiser des manches de plusieurs niveaux et / ou des manches Hommes/ Femmes sur la même période, nous vous remercions de bien vouloir nous transmettre un descriptif du projet par retour d'e-mail (j.pitavy@ffc.fr). La FFC ne manquera pas d'échanger avec les organisateurs concernés et de proposer une tarification préférentielle. (Par exemple - Droit complémentaire d'un seul niveau + 400 euros HT correspondant à la prestation informatique supplémentaire).

Nouveauté 2027 - Après échanges avec quelques organisateurs 2026, dans le but de limiter les frais d'organisation, la Commission Nationale Route et la Commission Nationale de l'Arbitrage ont validé la modification suivante : Désignation FFC sur 3 arbitres au lieu de 6 ou 7 arbitres (la désignation complémentaire provenant du comité régional).

À ENVOYER AVANT LE **31 JUILLET 2026**

Adressez votre candidature, via le document spécifique, accompagnée de votre demande d'inscription au calendrier, **par l'intermédiaire de votre Comité Régional**, au siège fédéral à l'attention de :

FFC Direction des Événements et de la Réglementation Sportive  
Johanna PITAVY  
1, rue Laurent Fignon - CS 40 100  
78180 Montigny le Bretonneux  
j.pitavy@ffc.fr / Tel : 01 81 88 09 55

### Un cahier des charges sera envoyé aux organisateurs candidats

Il est à signer par l'organisateur candidat et le Président du Comité Régional concerné et à retourner en 3 exemplaires **au Siège Fédéral** accompagné du chèque de droits complémentaires (pour chaque manche)\*.

N'oubliez pas de transmettre un **document de présentation complet** précisant notamment le parcours et le profil de l'épreuve afin d'aider le comité de sélection à se prononcer sur le choix des épreuves.

\* L'encaissement du chèque se fera seulement si l'épreuve est retenue en Coupe de France. Si l'épreuve n'est pas retenue, ce chèque sera retourné à l'organisateur.

## INFORMATIONS SUR LES DISTANCES DE CONTRE-LA-MONTRE

La FFC souhaite valoriser la spécialité CLM individuel sur le calendrier officiel et est ainsi à la recherche d'organisateur d'épreuves CLM regroupant l'ensemble des catégories.

### NOS OBJECTIFS

- Promouvoir la spécialité
- Détecter et former les coureurs spécialistes de ces efforts solitaires
- Regrouper sur une journée les meilleurs spécialistes de la discipline (Femmes et Hommes)
- Participer à la préparation des athlètes sur les prochaines échéances internationales et nationales

Nombre d'épreuves	1 ou 2 Épreuves En fonction des candidatures	
Format des épreuves possibles*	Épreuve Juniors Femmes 15 km	Épreuve Juniors Hommes 25 km
	Épreuve Femmes 25 km	Épreuve N1 / N2 / N3 45 km

\* Les distances seront validées par la Direction Technique Nationale en fonction du profil et des caractéristiques des épreuves.

## EXEMPLES DE CONFIGURATION (SELON LES CANDIDATURES) POUR LES COUPES DE FRANCE

### COUPE DE FRANCE N1 / N2 / N3

Période	Format d'épreuves
Mars à Avril	1 épreuve de type « classique » d'un jour
Mai	CLM par équipes ou CLM individuel
Mai à Août	1 épreuve par étape de 3 jours avec un CLM individuel sur une journée (pas de demi étape)
Septembre	Finale d'un jour - Épreuve en ligne ou en circuit

### COUPE DE FRANCE U19 (PROPOSITIONS OU SOUHAITS DE RÉPARTITION DES MANCHES)

Période	Format d'épreuves
Début avril	Épreuve en ligne avec secteurs pavés (110km dont 20km de pavés minimum)
Début mai	CLM individuel : 15 à 25km sur parcours majoritairement plat et sur route roulante (ratio moyen D+/km de maximum 5m de D+ par km parcouru)
Début mai (la veille ou lendemain du CLM indiv)	CLM par équipe : 22 à 30km sur parcours majoritairement plat et sur route roulante (ratio moyen D+/km de maximum 5m de D+ par km parcouru) Participation : 5 à 6 coureurs
Fin mai à début juin	Epreuve en ligne avec parcours montagneux (120km et 2500m de D+ minimum)
2 à 5 semaines avant le championnat de France de l'Avenir	Configuration idéale - Course par étapes de 3 jours proposant : - 1 CLM individuel (8 à 20km) ou par équipes (10 à 25km) // format Paris Nice possible - 1 étape plate ou vallonnée avec bonifications* - 1 étape vallonnée ou de moyenne montagne avec bonifications (Golden km*) *Toutes les étapes en ligne doivent proposer 1 Golden km dans la première moitié d'étape avec 3 sprints bonification (10" / 6" / 4" / 2") ainsi qu'une bonification à l'arrivée (10" / 6" / 4" / 2")

En fonction des candidats déclarés, la FFC se réserve le droit d'ajuster la répartition des épreuves sur une ou deux années

